

FED - ACTUS

Dépêche de la FNSPF N°3
Février 2026



On vous explique

COMMUNE QUI SAUVE, UN LABEL POUR LES COLLECTIVITÉS

ACTUALITÉS POLITIQUES

AVANCÉE MAJEURE POUR
LA BONIFICATION RETRAITE

VOTRE RÉSEAU

RECORD DE CONTRIBUTIONS
AU TÉLÉTHON



Fédération Nationale
SAPEURS-POMPIERS
DE FRANCE

Deux événements vont marquer cette nouvelle année. Tout d'abord les élections municipales fin mars. Après une année 2025 caractérisée par un record d'hectares de forêts brûlés, et un début 2026 impacté par les inondations, notamment en Bretagne, ou encore la tempête Goretti qui a balayé la Normandie, il est bon de rappeler combien le lien entre les maires, la population et les centres de secours est important. Il était donc naturel que la FNSPF tienne un stand au Salon des Maires et des Collectivités locales en novembre dernier. La Fédération a ainsi présenté le dispositif « Commune qui sauve » mis en place par vos élus fédéraux (P.4). Il est destiné à redynamiser la synergie entre tous les acteurs engagés au service et au secours des citoyens. Ce sera donc un enjeu pour ce début d'année.

Mais aussi, 2026 célébrera le centenaire de l'Œuvre des Pupilles (P.7). Au travers des commémorations, c'est aussi la forte cohésion du réseau sapeur-pompier qui sera fêtée, autour des valeurs d'entraide et de solidarité que vous avez su maintenir inaltérées au fil des ans.

“ Il est important de redynamiser la synergie entre tous les acteurs engagés au service et au secours des citoyens. ”



Jean-Paul Bosland
Président

SOMMAIRE



3. Actualités politiques

- Le président Bosland aux JNISP 2025
- Deuxièmes Assises de la Prévention
- Bonification de retraite

4. On vous explique

- Commune qui sauve, un label pour les collectivités

6. Questions & réponses du réseau

- À quoi peut servir l'application La Caserne ? (Nicolas Galand)
- Sur quels sujets travaillera le groupe de travail ONG ? (Jérôme Giron)

6. Votre réseau

- Téléthon : nouveau record pour les sapeurs-pompiers
- Gaming : la FNSPF active à la Paris Games Week
- Carahéros : Grand prix de la résilience
- Championnat : le calendrier de La Roche-Bernard sacré champion

7. À retenir

- Agenda
- Partenariats



Février 2026

32 rue Bréguet - 75011 Paris.
01 49 23 18 18 - pompiers.fr

Rédaction

Directeur de la publication
Colonel Jean-Paul Bosland

ISSN 3099-7119

Rédactrice en chef

Hélène Arsanger

Rédactrice

Isabelle Sévère

Rédacteur graphiste

Surene Guy de Fontgalland

Photographes

Marion Fournies, Adrien Quentric,
Jean-Yves Seguy / AFM-Téléthon
Impression / Diffusion
CFI Technologies, Groupe Prenant
18, rue des Cévennes
Lisses 91017 Evry Cedex



LE PRÉSIDENT BOSLAND AUX JNISP 2025

Moment d'échanges riches en partages d'expériences, découvertes techniques et ateliers pratiques, les Journées nationales des infirmiers de sapeurs-pompiers 2025, organisées par l'Association nationale des infirmiers de sapeurs-pompiers, se sont tenues les 6 et 7 novembre derniers au Palais des congrès du Cap d'Agde (34). Les débats ont ainsi permis aux quelque 600 infirmières et infirmiers de sapeurs-pompiers participants de réfléchir ensemble à la santé opérationnelle de demain. Le président Jean-Paul Bosland ainsi que les vice-présidents Norbert Berginiat et Éric Florès ont participé à l'une des tables rondes, et les équipes de la Maison des Sapeurs-Pompiers de France ont animé un stand au même titre qu'une soixantaine d'autres exposants. ■



Le président Bosland (3^e à droite) avec E. Florès (2^e) et N. Berginiat (6^e) lors des débats.



Intervention de J-P Bosland lors des Assises de la Prévention.

DEUXIÈMES ASSISES DE LA PRÉVENTION

Comment construire durable et sûr, tout en conciliant performance énergétique, matériaux innovants et sécurité incendie ? C'est à cette question qu'ont tenté de répondre les 170 participants aux 2^e Assises de la Prévention organisées par la FNSPF, le 27 novembre 2025 à Paris. Parce que la transition écologique transforme les modes de construction, avec des matériaux biosourcés, des structures en bois, des isolants nouvelle génération, cette rencontre a permis de donner la parole aux sapeurs-pompiers ayant rencontré des difficultés opérationnelles lors d'interventions sur des structures nouvelles, mais également aux maîtres d'œuvre, bureaux de contrôle, assureurs, représentants de l'État et autorités techniques afin de proposer des évolutions réglementaires issues d'une réflexion commune entre professionnels du bâtiment et experts du secours. À l'issue de cette journée, une convention de partenariat a été signée entre le Syndicat de la Construction Métallique de France et la FNSPF afin de promouvoir les savoir-faire industriels et les bonnes pratiques en matière de sécurité des structures métalliques, et de développer des actions communes en faveur de la prévention, de la sécurité civile et de la résilience des bâtiments face aux risques. ■

BONIFICATION DE RETRAITE

Depuis presque trois ans, les sapeurs-pompiers attendaient la parution d'un décret leur accordant des trimestres de bonification sur leur retraite, comme prévu par la loi de réforme des retraites de 2023. C'est chose faite. Il entrera en application le 1^{er} juillet prochain. Le dispositif est cependant perfectible. Si la mobilisation de tous les échelons du réseau fédéral auprès du Gouvernement, des parlementaires, des préfets et des élus a permis la saisine rapide du Conseil d'État, celui-ci a procédé à une analyse juridique du projet de décret, au regard de la loi. Alors que ce dernier prévoyait 15 années de service pour bénéficier d'un premier trimestre supplémentaire de retraite, le Conseil d'État a abaissé ce seuil à 10 années de service. Ainsi, chaque sapeur-pompier volontaire pourra prétendre à un trimestre pour 10 années d'engagement, deux trimestres pour 20 années de service et trois trimestres pour 25 années de service. Cette avancée est cependant significative. Pour comprendre le fonctionnement et les effets concrets de cette bonification, lisez le document joint à votre Fed'Actus. ■

LES RENDEZ-VOUS PASSÉS

✓ **26 novembre 2025 : présentation de la FNSPF et attentes du monde des sapeurs-pompiers.**
Rencontre entre le président Jean-Paul Bosland et Laurent Nuñez, nommé ministre de l'Intérieur le 12 octobre précédent.

✓ **29 janvier 2026 : Pompiers – Penser le futur pour sauver demain**
Journée parlementaire de la sécurité civile à l'Assemblée nationale.

COMMUNE QUI SAUVE, UN LABEL POUR LES COLLECTIVITÉS

Les municipales sont en vue, et la FNSPF propose aux têtes de liste de faire de la sécurité civile un argument fort de campagne avec le label « Commune qui sauve, engagée aux côtés de nos sapeurs-pompiers ».

Quoi de mieux qu'un Salon des Maires et des Collectivités locales pour inviter chaque candidat aux élections municipales à inscrire, au cœur de son projet de mandature, la résilience et la protection des populations comme priorités de l'action communale ? C'est ce qu'a fait la FNSPF lors du 107^e salon en question, du 18 au 20 novembre dernier à Paris. D'autant qu'un des principaux thèmes portait sur la place du maire dans la sécurité. Les catastrophes naturelles, technologiques ou sanitaires rappellent combien la sécurité civile repose sur l'engagement de tous : élus, agents publics, sapeurs-pompiers, citoyens. Pour inciter les communes à bâtir des territoires plus résilients et préparés, la FNSPF vient de lancer le dispositif : « Commune qui sauve, engagée aux côtés de nos sapeurs-pompiers ». Ce programme vise à promouvoir, sur l'ensemble du territoire, une véritable culture de la prévention, de la solidarité et de la résilience face aux risques naturels, technologiques et sanitaires. À travers la signature d'une charte d'engagement, non contraignante juridiquement mais montrant à tous la volonté d'un engagement public, citoyen et moral, les candidats et futurs élus peuvent afficher, par l'obtention de l'écusson national « Commune qui sauve », que la protection des habitants sera une priorité de leur mandat.

Nombre d'édiles se sont engagés lors du Salon des Maires.

Plus d'une centaine de maires ont rejoint le label durant le Salon des Maires et des Collectivités locales en novembre dernier. Pour les accompagner dans cette volonté de renforcer la culture du secours, ils peuvent



LES 5 ENGAGEMENTS COMMUNAUX DU DISPOSITIF

- ▶ Faciliter la disponibilité des agents municipaux sapeurs-pompiers volontaires.
- ▶ Promouvoir une culture communale de prévention en informant activement les habitants sur les risques locaux.
- ▶ Former les élus, les agents municipaux et scolaires ainsi que les citoyens volontaires aux gestes qui sauvent.
- ▶ Créer ou renforcer la réserve communale de sécurité civile.
- ▶ Soutenir les amicales de sapeurs-pompiers et les associations de sécurité civile.



Rencontre avec Dominique de Villepin sur le stand de la FNSPF.



Présentation à Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale.



Autour du président de la FNSPF, Jean-Paul Bosland, les partenaires soutenant le dispositif (ici, Storengy, voir P.7).

UN DISPOSITIF ALIGNÉ SUR LES GRANDES PRIORITÉS NATIONALES

« Commune qui sauve » s'inscrit pleinement dans les priorités fixées par :

- ▶ La loi Matras (2021) renforçant la sécurité civile et valorisant le volontariat.
- ▶ Les orientations nationales en matière de résilience citoyenne.
- ▶ Les enjeux climatiques, technologiques, sanitaires et sociétaux d'aujourd'hui.

accéder, sur une plateforme dédiée, à un catalogue d'initiatives opérationnelles pour passer de l'engagement à l'action : instauration d'une journée annuelle « Gestes qui sauvent », installation d'un défibrillateur automatique externe dans chaque établissement recevant du public, mise à jour du plan communal de sauvegarde, participation à la semaine nationale de la sécurité civile, intégration des thématiques de résilience climatique et énergétique dans les projets communaux, etc. Pour Jean-Paul Bosland, président de la FNSPF, « avec ce dispositif, nous envoyons un signal clair : la protection des habitants n'est pas un supplément d'âme, c'est un pilier de l'action publique locale. » ■

3 QUESTIONS



À PHILIPPE HUGUENET, CONSEILLER TECHNIQUE DU CE DE LA FNSPF ET MAIRE DE MORBIER (39)

D'où vient cette idée de lancer un dispositif tel que « Commune qui sauve » s'adressant aux élus ?

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France avait en tête, depuis un moment, de développer des actions en direction des collectivités. Car le bloc communal et inter-communal participe, de manière plus ou moins importante selon les départements, au financement des Sdis. Notre participation accrue au Salon des Maires et des Collectivités locales a contribué à la mise en œuvre du dispositif. Car ce label peut redynamiser des liens parfois distendus entre les maires et les centres de secours.

En tant que maire d'une commune de 2 540 habitants, candidat aux prochaines élections municipales, êtes-vous également signataire du dispositif « Commune qui sauve » ?

Bien entendu. Je suis maire et sapeur-pompier volontaire. Tous les habitants de Morbier savent mon attachement à la sécurité. D'ailleurs, tous les élus qui m'accompagnent sont formés aux gestes de secours. Plus globalement, la sécurité, qu'elle soit routière, civile, sanitaire, est une préoccupation majeure de nos concitoyens. C'est un élément qu'aucun élu ne peut ignorer ou négliger. Cela peut être un argument de campagne pour les candidats à venir.

Comment promouvoir davantage ce label ?

Il est important que les centres de secours rencontrent chaque candidat aux prochaines municipales. Sans faire de politique, mais pour créer ou recréer du dialogue et inciter à mettre la sécurité au cœur des débats de la vie démocratique. Après les élections, un important travail sera encore à mener par les centres de secours auprès de ceux qui auront été élus mais n'auraient pas encore signé la charte, et par les unions départementales auprès des associations départementales des maires. Pour que les engagements communaux du dispositif passent de l'intention à la concrétisation.

PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS

Vous souhaitez sensibiliser les candidats de votre commune à ce dispositif et les inciter à arborer ce label ? Ils peuvent s'y inscrire sur la page :

Scannez ce QR code





Nicolas Galand,
secrétaire général de la FNSPF

À quoi peut me servir l'application La Caserne ?

L'application La Caserne a été lancée lors du dernier Congrès national, au Mans. Sans en faire la publicité, elle compte déjà un peu plus de 2 000 inscrits. Téléchargeable sur iPhone et Android, elle présente les informations et événements fédéraux, mais aussi départementaux et locaux organisés par des unions et amicales de centres de secours. Si la géolocalisation de l'appareil est activée, elle permet par exemple de prendre connaissance d'événements proches de son lieu de vacances. La Caserne est aussi un réseau social : tchat entre sapeurs-pompiers de toute la France et échanges de services, les SPV pouvant préciser leur domaine d'activité et ainsi répondre à des questions ou besoins d'autres sapeurs-pompiers. Ainsi, l'application valorise les compétences des sapeurs-pompiers dont 80 % sont SPV. Enfin, sur La Caserne, chacun peut retrouver sa carte d'adhérent en format dématérialisé. ■



Jérôme Giron,
animateur du groupe de travail ONG

Sur quels sujets le groupe de travail ONG va-t-il travailler ?

Un nouveau groupe de travail vient de voir le jour au sein de la Fédération : celui des huit ONG signataires de la Charte fédérale, en octobre dernier lors du Congrès national au Mans. Par leur appartenance à ce groupe de travail, les ONG sont désormais affiliées à la FNSPF et peuvent disposer, comme les unions départementales, d'agrément de formation, et des divers avantages dont bénéficient les adhérents de la Fédération. Lors de sa première réunion, le 2 décembre dernier à la Maison des Sapeurs-Pompiers de France, le groupe de travail ONG a défini sa feuille de route 2026, laquelle prévoit notamment une étude complète des assurances de chaque ONG, une réflexion sur une mutualisation assurantielle internationale, la structuration d'une stratégie de communication commune, la préparation d'un exercice inter-ONG et la participation du groupe de travail au Congrès national 2026. ■

VOTRE RÉSEAU



🕒 Téléthon

Nouveau record pour les sapeurs-pompiers

1 300 000 euros ! C'est la somme récoltée par les sapeurs-pompiers mobilisés, partout en France, pour le Téléthon. Elle constitue un nouveau record pour les soldats du feu et a été remise par Nicolas Galand, secrétaire général de la Fédération, en direct sur le plateau de France 2 le 6 décembre dernier, juste après la prestation de la chorale des JSP de Loire-Atlantique. Journées portes ouvertes, vente de produits locaux ou de goodies, défis sportifs, sensibilisation aux gestes qui sauvent ou aux accidents domestiques, les initiatives prises par les sapeurs-pompiers pour soutenir le Téléthon rivalisent d'ingéniosité et sont synonymes d'une belle solidarité. En effet, les sapeurs-pompiers sont, historiquement, les premiers partenaires de l'AFM-Téléthon, association finançant la recherche sur les maladies neuromusculaires, les maladies génétiques rares et infantiles.



🎮 Gaming

La FNSPF active à la Paris Games Week

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération était présente au plus grand rendez-vous de gaming – entendez par là jeux vidéo – la Paris Games Week, du 30 octobre au 2 novembre 2025. L'occasion d'inviter les influenceurs de la chaîne Twitch à devenir « Firecatchers » en participant à la détection des feux de forêt via la diffusion, en temps réel, d'images de surveillance. Cette approche ludique visant à transformer la communauté gaming en tour de guet numérique s'est poursuivie par la participation des visiteurs à la plateforme immersive Rescue OPS Wildfire, simulant une gestion d'intervention et plongeant les joueurs dans la coordination d'un feu de forêt. Enfin, les sapeurs-pompiers présents sur le stand fédéral ont animé des ateliers pratiques pour apprendre à réagir face à un arrêt cardiaque, une crise d'épilepsie ou un étouffement.



🍬 Carahéros

Grand prix de la résilience

Des bonbons Carambar « pompiers » comportant des blagues et des messages de prévention en vente dans les supermarchés depuis l'été 2025, un autocar « Carahéros » ayant couvert un tiers du territoire et sensibilisé des milliers de citoyens en 70 jours d'animations, avec plus de 10 000 diplômes remis aux participants aux ateliers de prévention et des gestes qui sauvent : le 19 décembre 2025, à l'Hôtel de Beauvau à Paris, le Grand prix national de la résilience a été remis à la FNSPF pour l'ensemble de son dispositif « Carahéros ». La 4^e édition de ce Grand prix récompense une action ayant pour but de diffuser la culture du risque et de la résilience auprès de la population française, sur l'ensemble du territoire.



🏆 Championnat

Le calendrier de La Roche-Bernard sacré champion

Cette année, 128 amicales ont concouru au 4^e Championnat de France du plus beau calendrier des sapeurs-pompiers de France. Après des semaines de votes et d'éliminations successives, le trophée 2026 est remporté par l'amicale des sapeurs-pompiers de La Roche-Bernard-Nivillac (56), après une lutte très serrée face au calendrier de Lannion (22). Lors de cette finale nationale bien que très bretonne, le 17 janvier dernier, 53 % des votants ont accordé leur préférence au calendrier de La Roche-Bernard qui s'inspire de grandes œuvres d'art. Chaque image du mois est la reproduction d'un tableau, d'une photo ou d'une sculpture célèbres. Choisis parmi une vingtaine d'œuvres mondialement connues, les clichés réalisés par Coline Buino, jeune photographe morbihannaise, ont donc permis une belle mise en scène des pompiers de La Roche-Bernard, nouveaux champions de France.

Agenda



12 FÉVRIER

Réunion de l'association européenne des sapeurs-pompiers à Strasbourg



DU 21 FÉVRIER
AU 1^{ER} MARS

Stand Fédéral au
Salon international
de l'Agriculture
à Paris

3 AVRIL

Ravivage de la
flamme de l'Arc
de triomphe
pour les 100 ans
de l'Œuvre des
Pupilles



Partenariats



DRAGO PARIS

L'entreprise Drago Paris, spécialisée dans la fabrication de médailles, insignes, décorations honorifiques, écussons et objets de prestige, a signé une convention de partenariat avec la FNSPF le 9 octobre dernier lors du Congrès national au Mans. Celle-ci prévoit la poursuite de la collaboration avec la Boutique officielle des sapeurs-pompiers de France, la participation de la société à la commission chancellerie pour apporter son expertise et ses conseils dans l'organisation des cérémonies de remise de décorations et dans la réalisation de décorations, brevets, etc., l'organisation de visites de l'atelier Drago Paris, et la fourniture gracieuse, en 2025, des seize trophées lauréats du rallye des JSP. ■

STORENGY

Depuis le 19 novembre dernier, Storengy, filiale du groupe Engie comptant parmi les leaders mondiaux dans le stockage souterrain de gaz naturel, est mécène de la FNSPF. À ce titre, Storengy fera participer les Unions départementales de proximité aux événements organisés par les sites de stockage souterrain et par le Groupe d'intervention sur les puits, organisera des visites de sapeurs-pompiers sur ses sites industriels, et donnera aux adhérents de la Fédération un accès à ses offres d'emploi, d'alternance et de stage. ■



BATIFIRE

Les sapeurs-pompiers connaissent bien l'application Batifire leur permettant de prendre connaissance d'un certain nombre d'informations lors d'interventions dans un bâtiment, qu'il s'agisse d'une entreprise, d'un ERP ou d'un bâtiment patrimonial. D'autant que l'accès à cette solution digitale est gratuit pour les secours.

Par une convention de partenariat, un don sera désormais reversé à la Fédération pour chaque bâtiment référencé chez Batifire qui, par ailleurs, est soutenu depuis de nombreuses années de l'Œuvre des pupilles orphelins et Fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France. ■



STOP AUX BOUTEILLES DE GAZ ABANDONNÉES !

La FNSPF et Antargaz s'associent
pour sensibiliser les citoyens à rapporter
les bouteilles de gaz dont ils n'ont plus
besoin dans l'un des 15 000 points de vente.

POUR TROUVER
UN REVENDEUR,
SCANNEZ ICI



Préservez ceux
qui **nous protègent** !

